

Service GDV - ODP

Gestion de voirie –
Occupation du domaine
public

Rue de Courtrai 63
7700 Mouscron

+32(0)56 860.270

+32(0)56 860.305

www.mouscron.be

@ : gdv@mouscron.be



Mouscron, le 26 mars 2018

OBJET : Course cycliste « Grand Prix des Dames - Dames internationales UCI »
dans les rues de Dottignies et ce, le 2 avril 2018 de 08h00 à 19h00.

Madame, Monsieur,

L'administration communale porte à votre connaissance le passage d'une course cycliste, dont objet ci-dessus. Le circuit qui sera emprunté par ladite course cycliste est le suivant :

- ⇒ Lieu et heure de départ : rue Couturelle à Dottignies à 14h00
- ⇒ Lieu et heures d'arrivées : rue Couturelle à Dottignies à 17h05
- ⇒ Itinéraire : rues Couturelle, de la Pannerie, bd des Canadiens, [départ vers Espierres par la Catoirelaan], [retour de Saint-Léger par la rue du Château d'eau], rue du Pont Bleu, place Valère Grimonpont, rue de St Léger, rue Couturelle.
- ⇒ Nombre de tours : 6

MODIFICATION DE CIRCULATION :

Interdiction de stationnement

- Le stationnement sera interdit le 02/04/2018 de 09h00 à 19h00 aux endroits suivants :
 - Rue Couturelle dans sa totalité ;
 - Rue du Sous-Lieutenant Catoire entre la rue Couturelle et la rue de la Barrière de Fer ;
 - Rue de la Barrière de Fer devant l'usine CRAS.
- Le stationnement sera interdit le 02/04/2018 entre 13h00 et 17h30 aux endroits suivants :
 - Boulevard des canadiens entre la rue Couturelle et la rue du Soleil Levant ;
 - Rue du Pont Bleu ;
 - Rue de Saint-Léger entre la rue Georges Desmet et la rue Couturelle.



Suite Avis Urgences Fest/18/224

- La circulation sera interdite à contresens de la course durant 1/4 d'heure avant chaque passage et durant toute la durée du passage de celle-ci. La circulation normale sera rétablie entre chaque passage afin de limiter au maximum les problèmes de mobilité au centre de Dottignies ;
- La rue des Prairies sera mise en cul-de-sac (accès interdit à la rue du Sous-Lieutenant Catoire) le 02/04/2018 de 09h00 à 19h00 ;
- La rue du Cheval Rouge sera mise en cul-de-sac (accès interdit à la rue du Sous-Lieutenant Catoire) le 02/04/2018 de 09h00 à 19h00 ;
- La rue des Jardins sera mise en cul-de-sac (accès interdit à la rue Couturelle) le 02/04/2018 de 09h00 à 19h00 ;
- Rue du Sous-Lieutenant Catoire entre la rue de la Barrière de Fer et la rue Couturelle, le 02/04/2018 de 09h00 à 19h00 ;
- Rue Couturelle entre la rue de Saint-Léger et la RN512, le 02/04/2018 de 13h00 à 14h00, le temps de la mise en place de la "bulle course" en vue du départ ;
- Rue Couturelle entre la rue de Saint-Léger et la RN512, le 02/04/2018 de 16h45 à 19h00, le temps de la dislocation et de la cérémonie protocolaire.

Assurés de votre compréhension et de votre collaboration, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments les meilleurs.

Mme Nathalie BLANCKE,

Mme Marie-Hélène VANELSTRAETE,

Directrice Générale

Echevine des Travaux-Voirie